

Compte rendu du Conseil d'école du 07/11/2019
Année scolaire 2019/2020 - Écoles publiques La Peyratte

Présents :

Représentants des parents d'élèves :

- Maternelle : **M. Vergnaud, Mme Miot, Mme Michaud, Mme Métais**
- Élémentaire: **M.Lagay, Mme Fréchet, Mme Bonneau**

Enseignants :

- Maternelle : **Mme Jorigné, Mme Richard, Mme Guermeur**
- Élémentaire : **Mme Aimon, Mme Mugica, Mme Bouchet**

Élus :

- **Mme BEAUFORT** élue à la communauté de commune du pays de Gâtine (commission scolaire) et élue au conseil municipal
- **M. Guérin** (maire de La Peyratte)
- **Mme Nespoux** (représentante du service scolaire de la Communauté de communes)

DDEN :

- **M. Penit** (absent)

ATSEM :

- **Mme Pannoux, Mme Ecalé**

Ordre du jour

1. Vote de la fusion des Conseils des Écoles maternelle et élémentaire
2. Présentation des membres, du rôle et du fonctionnement du conseil d'école
3. Vote des règlements intérieurs
4. Effectifs élèves / équipe pédagogique
5. Projets pédagogiques de l'année
6. Travaux
7. Questions diverses

1- Vote de la fusion des Conseils des Écoles maternelle et élémentaire

Vote pour une fusion des conseils des écoles maternelle et élémentaire cette année scolaire. Tous les membres sont pour à l'unanimité.

2- Présentation des membres, du rôle et du fonctionnement du conseil d'école

Composition :

- Directeur : président de séance
- deux élus
- Les enseignants

- Représentants des parents d'élèves
- DDEN
- IEN
- Les ATSEM si elles sont concernées par les points abordés

Rôle :

Il réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire. Il vote le projet d'école, vote le règlement intérieur, établit l'organisation scolaire. Il donne son avis sur les actions éducatives, les activités périscolaires, la cantine, l'utilisation des moyens alloués à l'école... Il se réunit une fois par trimestre. Si un titulaire et son suppléant sont présents, seul le titulaire a le droit de vote.

3 - Règlements intérieurs

Modification de l'âge de début de scolarité avancé à 3 ans. Qu'en est-il pour les enfants qui ont 3 ans en milieu d'année ? Les équipes ne savent pas quelle est la procédure, il n'y a pas d'instructions provenant du DASEN pour l'instant. La question sera transmise à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Concernant le règlement intérieur de l'école, il est question d'interdire les écharpes à l'école maternelle, c'est dangereux lors de l'utilisation des vélos par les enfants dans la cour. Les parents élus donnent leur accord, une ligne à ce propos sera ajoutée.

Le règlement est voté.

Il sera mis sur le site internet pour éviter trop de photocopies papier, une copie papier sera proposée aux familles qui le souhaitent.

4- Effectifs élèves / Équipe pédagogique

	TPS –PS	MS -GS	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
Répartition	3-14	10-13	10-7	17 - 4	6-15
Effectifs			18	21	21
Effectif Ecole	40		60		
Enseignante	Sandrine Guermeur	Nathalie Richard	Gaëlle Bouchet	Sophie Aimon	Emmanuelle Mugica
ATSEM	Claudie Pannoux	Katia Ecale			
Direction	Lyse-Maëlle Jorigné		Sophie Aimon		

Pour compléter l'équipe pédagogique :

Mme Azéma est présente dans la classe de CP-CE1 pour encadrer un élève en situation de handicap.

Enseignants complémentaires :

- Mme. Bonnet-Guilleux Céline enseigne dans la classe de CM le jeudi car Mme Mugica est à temps partiel. Elle remplace l'enseignante nommée sur ce poste de complément, en congé maternité jusqu'au mois de mai.
- Béatrice Michaud remplace Mme Jorigné dans la classe des TPS PS 10 mardis et Mme Aimon 10 lundis pendant que celles-ci assurent leurs missions de direction d'école. Cette année à la maternelle, elle vient en soutien dans la classe de Mme Richard qui prend du temps de concertation avec Mme Jorigné.

Services civiques :

- la demande a été refusé cette année. Seulement 6 postes ont été accordés sur toute la circonscription. La Peyratte n'a pas été retenue.

5-Les projets pédagogiques de l'année

Maternelle

Projet autour du thème des animaux à l'école maternelle : visite du château de Oiron, visite de l'exposition commune aux classes maternelles pour le congrès de l'agem à Bressuire en juillet, travail en classe sur ce thème et réalisation artistique

Usep : chaque classe est associée à une classe du secteur pour une rencontre dès cet automne.

Gym-petits pour tous les élèves.

Bibliothèque : une fois par période

Cinéma à Parthenay

ACTIONS SPORTIVES

-USEP : Toutes les classes maternelles et élémentaires sont affiliées à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré à hauteur de 500 euros par école. Elles participent à des rencontres sportives avec d'autres classes du secteur de collège, la première aura lieu pendant la période. Les classe maternelles participeront à une journée spéciale réunissant de nombreuses classes maternelles autour d'activités sportives « Le Printemps des Maternelles ».

-Cycle de piscine pour les CP et CE1 CE2, 10 séances les vendredis de mi-décembre à mi-mars. Un tableau sera transmis rapidement aux parents pour mieux répartir l'encadrement de l'activité. Un parent d'élève propose de faire un doodle pour connaître plus rapidement les disponibilités de chacun.

Le transport piscine est pris en charge par la Communauté de communes.

-Gym-petits : 7 séances à partir du 8 novembre au 20 décembre 2020.

ACTIONS CULTURELLES

○ **Bibliothèque :** les classes se rendront à la bibliothèque municipale dès le mois de novembre pour se familiariser avec ce lieu et l'univers de l'écrit.

○ **Projet culturel**

Aucune sortie culturelle en ce début d'année.

En ce qui concerne les classes de ce2-cm1-cm2 les actions de l'année se concentreront sur les trois jours de classe découverte qui aura lieu du 15 au 17 avril 2020 en Dordogne sur le thème de la

Préhistoire. Pour rendre possible le projet qui s'élève à 215 euros par élève tout compris (transport, visites, pension complète) les sources de financement sont les suivants : l'APE et les parents (paiements échelonnés) Communauté de Communes, coopérative scolaire.

Projet danse hip hop, avec une compagnie de Parthenay, séances dès janvier ou février. Le travail sera montré en fin d'année. Une sortie de fin d'année est envisagé au Nombriil du monde à Pougne Hérisson.

ACTIONS NATURE

- **projet nature** : Toutes les classes commencent ou poursuivent des temps de « classe dehors » pour s'approprier la biodiversité locale, prendre conscience de la saisonnalité, développer la coopération, l'esprit d'initiative. Certains de ces temps seront partagés entre les classes des deux écoles.
- **Sortie** de fin d'année à définir en fonction des projets et des finances.

Nous remercions par avance les parents qui accompagneront ces activités.

Les parents d'élèves se questionnent sur la fête de l'école : se présentera-t-elle sous la même forme que l'année précédente ? à savoir la présentation du travail de l'année. Oui, il s'agira de valoriser les projets de l'année, pour la maternelle cela tourne autour de l'imaginaire et des animaux. Le hip-hop des CP-CE1 fera l'objet d'une démonstration, les CE2-CM1-CM2 n'ont pas encore réfléchi à la question.

La date en sera fixée rapidement.

Les parents d'élèves propose aux classes de participer à la journée consacrée au harcèlement .

L'équipe enseignante s'engage à mener des actions en lien avec les besoins ressentis des élèves tout au long de l'année : travail sur les émotions, des temps de débat, des jeux de théâtre (agresseur, victime et témoin où on change de rôle).

6-Travaux effectués et en attente

A l'école maternelle :

Réalisés : Les robinets des toilettes ont été remplacés dans la classe des MS-GS et dans les toilettes enfants. Il reste la classe des TPS-PS. Cela se fera aux vacances.

Le câblage internet a été fait.

Les jeux extérieurs ont été remplacés, alors qu'aucune demande avait été faite par les enseignantes. Cela a été fait en juin, coté cour au sable.

M. Rocheteau est venu enlever les anciennes toilettes dans le local vélo, l'équipe le remercie. Des étagères ont été installées, l'équipe est ravie.

Concernant les cloisons posées entre les toilettes et les urinoirs, toutes les demandes ont été satisfaites.

Demandes :

La sécurisation des abords de l'école : où en est-on ? M. Guérin y réfléchit. La Communauté de communes a été consulté. Le coût est important. Pour l'instant cela reste compliqué. Il faut sécuriser la zone avant de faire plus.

Un parent d'élève donne ses impressions suivantes, l'équipe municipale ne serait pas assez battante face à la Communauté de communes pour défendre l'école. M. Guérin appelle les gens à faire une liste électorale. Au sein du conseil c'est compliqué.

On rappelle que des travaux tout simples pourraient être réalisés comme de simples marquages au sol ou une présence de représentants de la Commune. Pour l'instant rien n'est fait alors que l'équipe municipale s'y

était engagée lors du dernier conseil d'école.

On peut déplorer qu'aucune réponse ne soit apportée.

A l'issue d'un long échange, chacun s'accorde à penser qu'un passage dans le terrain de M. Cousin semblerait la meilleure solution pour garantir la sécurité. Une porte d'entrée suffirait.

L'équipe de l'école maternelle constate toujours la présence des odeurs d'égout dans les toilettes du dortoir. L'architecte avait été contacté pour comprendre d'où venait le problème. Il n'y a pourtant pas de gouttière sur le mur entre le dortoir et la cantine. La garantie décennale est passée. L'architecte M. Bacci va contacter l'entreprise qui avait fait les travaux pour voir ce qu'ils peuvent faire.

En ce qui concerne le chauffage à la cantine, il ne fonctionne pas, il y fait froid. M. la Maire dit qu'un ballon va être rajouté. Le devis est signé.

Des fuites de toiture sont encore à signaler au-dessus des toilettes enfants, une entreprise est venue mais n'a que gratté la mousse et les fuites continuent. Estelle Lairault, responsable des travaux de la Communauté de communes s'en occupe. Un désaccord avec l'entreprise est constaté.

La directrice de l'école élémentaire rappelle que les équipes ne sont en général pas averties de la venue des intervenants pour réaliser les travaux. C'est à déplorer nous (encadrants pédagogiques) sommes les utilisateurs des lieux. Aucune information ni sur la date, ni sur l'horaire, ni sur l'identité des intervenants n'est donnée. Suite aux travaux il n'y a pas non plus de bilan transmis aux directeurs, ceux-ci ignorent si les problèmes techniques sont résolus. La représentante du service scolaire de la Communauté de communes transmet l'information dès qu'elle l'obtient. Normalement un agent technique doit être présent lors des visites.

Un parent d'élève s'inquiète pour la sécurité des lieux, dans le cadre du plan vigipirate, l'identité des entreprises ou des intervenants devraient être connue par les directeurs.

Cela semble relever d'un problème de communication entre les entreprises, les services de la Communauté de Communes et les écoles.

La représentante du service scolaire de la Communauté de communes précise le fonctionnement : le technicien chargé de l'entretien s'occupe de nombreuses écoles, un système de signalement par hotline informe des besoins puis l'agent gère son emploi du temps. Lorsque les services connaissent à l'avance les dates et les horaires, les écoles sont prévenues.

Les directrices demandent simplement un retour sur les interventions et sur les demandes effectuées.

A l'école élémentaire :

Réalisés : mise en route du chauffage juste avant les vacances de Toussaint. Un contrôle technique a été effectué pendant les vacances mais nous n'avons pas connaissance du bilan réalisé.

Réception du nouveau meuble, une étagère pour les Cm1-Cm2.

Demandes : - vérification de l'alarme incendie qui ne s'est pas déclenchée lors de l'exercice d'entraînement de septembre.

L'entretien des extérieurs des écoles reste en suspens. La directrice de l'école élémentaire rappelle que la cour d'école devient dangereuse, les élèves glissent sur les feuilles. L'aire de jeux manque de copeaux si bien que la structure devient insécure.

Le maire signale que la signature de la convention sur l'entretien des extérieurs avec la Communauté de Communes n'est pas encore à l'ordre du jour du prochain conseil municipal. Les parents présents au dernier conseil municipal rappelle qu'un engagement avait été pris et qu'il serait signé.

Les parents élus sont désespérés et ne souhaitent pas renouveler l'action de nettoyage des cours comme à la rentrée.

- mise en route du chauffage dans les bâtiments les plus récents

Un parent d'élève s'interroge sur la mise en place du quota de repas végétarien. Mr le Maire répond que le nombre de repas minimum n'est pas atteint pour que cette règle s'applique.

D'autres parents souhaitent s'assurer que la quantité de nourriture dans les assiettes soit suffisante. Il est rappelé que des réunions ont lieu avec le partenaire Restoria chaque mois.

7 - Questions diverses

-Les photos scolaires ont été effectuées mercredi 16 octobre. Elles seront proposées aux parents très prochainement, avant les vacances de Noël. Il s'agit du même photographe, M. Viollier André.

-Dans quelles mesures un représentant du personnel de la pause méridienne ne pourrait-il pas être présent ? Le maire est d'accord avec cette proposition.

-Un parent d'élève demande à connaître la comptabilité de la coopérative scolaire, l'équipe s'engage à transmettre un bilan dans les cahiers en fin d'année.

Signatures :

Directrices

Elus

Délégués parents d'élèves